

—Oui, monsieur... il a été déposé sur la berge devant mes yeux...

—Il n'est point mort noyé cependant, je l'affirme, et l'aspect seul de son visage le démontre surabondamment...

—Quoi ! s'écria le chef de la sûreté, cet homme n'a pas succombé à l'asphyxie ?

—Non ! cent fois non ! Il était mort avant d'être jeté dans la Seine !...

—On ne voit cependant aucune trace de blessure... fit le chef.

—Qui vous dit que ces traces ne sont point sous les vêtements ? Il faut mettre ce corps à nu !

Les garçons d'amphithéâtre obéirent à l'ordre du médecin légiste et le corps de Fauvel apparut, d'une pâleur mate, ou plutôt d'un ton de cire vierge.

Les membres n'offraient point la rigidité cadavérique.

On ne distinguait aucune blessure, aucune trace de lutte.

En face de ce cadavre le médecin restait songeur, le front plissé, les sourcils contractés.

Il souleva les membres l'un après l'autre.

Les articulations conservaient la souplesse de la vie.

—Voilà une chose vraiment singulière ! dit-il au bout d'un instant.

—Quoi donc, docteur ? demanda le chef de la sûreté.

—Ce corps a séjourné au moins trois jours dans l'eau et il n'offre ni gonflement, ni symptômes de décomposition. Les muscles sont aussi flexibles que si l'homme venait de mourir... Nulle part le sang ne donne à l'épiderme cette teinte d'un violet sombre qui se produit toujours à certains endroits lorsqu'il y a eu congestion... La peau, partout est diaphane... c'est bien étrange... C'est plus qu'étrange il y a là quelque chose de tout à fait incompréhensible à première vue dont il faut se rendre compte... Je veux faire l'autopsie de ce cadavre.

—Faites, docteur... Mais, dites-moi, que supposez-vous donc ?

—A cela je ne puis répondre, car j'ignore absolument en présence de quel phénomène je me trouve, et je compte sur l'autopsie pour me donner le mot de l'énigme...

Le médecin donna ses ordres aux assesseurs qui l'accompagnaient, et bientôt les scalpels s'enfoncèrent dans la poitrine du corps étendu sur la table de dissection.

De seconde en seconde l'étonnement du médecin grandissait en trouvant les chairs absolument exsangues ; pas une marbrure rougissante ou violacée ne tranchait sur leur blancheur.

Quand les viscères furent mis à nu, ce ne fut plus de la stupeur, ce fut de l'épouvante.

Le cœur était vide.

Le foie ne renfermait pas un caillot de sang.

Les artères et les veines, étudiées à la loupe, furent trouvées vides, comme le cœur.

—Que signifie cela ? s'écria le médecin. On pourrait croire que cet homme a perdu tout son sang dans une hémorragie. Mais jamais hémorragie ne fut aussi complète !... Le mystère reste intact !...

Les intestins furent examinés.

L'homme est mort en sortant de table... reprit le docteur. La digestion était à peine commencée... Que signifie cela ? Voyons le cerveau...

On retourna le cadavre et on enleva, à l'aide d'une petite scie, une partie de la boîte osseuse, ce qui permit de poursuivre les investigations commencées.

Nulle trace de congestion. Au cerveau comme ailleurs, absence de sang.

—Inexplicable !... Incompréhensible !! murmura le docteur avec découragement. Je m'y perds !...

Soudain il tressaillit.

Sur la face externe du cou il venait d'apercevoir une petite raie de deux à trois centimètres de longueur, plus blanche que la peau.

—Qu'est-ce que cela ? se demanda-t-il.

Il posa son doigt sur la raie en opérant une légère pression. Les bords de l'épiderme, fouillés par le scalpel de Jacques

Lagarde, s'écartèrent aussitôt, laissant échapper un suintement d'une eau singulière.

—Ah ! s'écria le docteur, voilà donc le mot de l'énigme !... Regardez !

Et avec deux de ses doigts il disjoignait non seulement la peau, mais la chair, laissant voir une ouverture béante.

—Mais c'est une blessure !... dit le chef de la sûreté.

—Oui, monsieur... Cet homme a été assassiné !

—N'a-t-il pu se blesser par accident ?

—Non, c'est impossible... il a été frappé par une main habile... il a été littéralement saigné comme on saigne un animal... l'artère a subi une incision longitudinale par laquelle tout le sang du corps est parti... Ce malheureux a eu affaire à une main très au courant de l'anatomie et des opérations chirurgicales !...

—Vous êtes certain de cela, docteur ?...

—Absolument certain, et je suis épouvanté... Je n'aurais pas opéré l'incision d'une main plus ferme ! Qui donc a commis ce crime ?

—Et dans quel but ? murmura le chef de la sûreté.

—Un complice des vols, ayant la crainte d'être dénoncé, pouvait avoir un intérêt à tuer Fauvel... fit observer Raymond.

—Alors, répliqua le médecin, ce complice avait fait ses études et maniait le scalpel comme un professeur !... Voilà, messieurs, une affaire bien mystérieuse... Depuis que je suis attaché à la Préfecture, je n'en ai pas vu de semblable... Etes-vous certains de l'identité de cet homme ?

—Je l'affirme... dit Raymond.

En ce moment, on avertit le chef de la sûreté qu'une voiture cellulaire venait d'arriver amenant les voleurs de livres qu'elle était allée prendre au dépôt.

L'ordre fut aussitôt donné de les introduire.

Tous les trois reconnurent sans hésiter le bouquiniste de la rue Guénégaud.

La veuve de l'avocat Labarre et son fils, mandés en toute hâte, affirmèrent, eux aussi, que le défunt était bien Antoine Fauvel.

Le doute n'était plus possible.

Mme Labarre fut atterrée par le crime dont son frère avait été victime, et le jeune séminariste, s'agenouillant auprès de la table de dissection, fit une prière pour l'âme de son oncle, et Dieu sait que la pauvre âme en avait grand besoin !...

La sœur de Fauvel demanda à rendre les derniers devoirs à son frère.

Il lui fut répondu que l'inhumation ne pouvait avoir lieu sans une autorisation du procureur de la République, et qu'elle serait officiellement prévenue quand cette autorisation serait donnée.

Elle se retira avec son fils.

Le médecin légiste se mit en devoir de rédiger le procès-verbal de l'autopsie faite par lui et les conclusions qu'il en tirait.

Le chef de la sûreté quitta la Morgue pour se rendre auprès du procureur de la République.

Raymond sortit avec lui.

Le père de Paul était libre et pouvait retourner à son logis, mais cette liberté toute provisoire ne pouvait le satisfaire.

Il voulait obtenir un congé de quelques semaines seulement, nous le savons, son peu de succès de la veille ne l'enhardissait guère à présenter sa requête.

Cependant la situation n'était plus la même.

Sa mission avait pris fin puisque la justice savait ce que Fauvel était devenu, et que n'ayant pu l'avoir vivant elle le possédait mort.

Donc, il lui semblait pouvoir espérer que le chef serait, cette fois, moins inflexible.

—Monsieur, dit-il tout en marchant, après une ou deux minutes de silence, serais-je aujourd'hui plus heureux qu'hier ?

—Plus heureux, Raymond... répéta le chef, à quel propos ?

—A propos de la faveur que je sollicite de vous...